

Questions orales

[Français]

L'hon. M. Lalonde: La proposition qui a été soumise aux provinces, monsieur le président, en est une qui, nous l'espérons, rencontrera l'assentiment de l'ensemble des provinces, sinon de toutes, et nous nous efforçons à l'heure actuelle d'en arriver à une entente avec les provinces dans les deux mois qui suivront. Pour le reste, je crois que c'est hypothétique.

[Traduction]

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'espère que le ministre a répondu plus directement la semaine dernière qu'aujourd'hui. Compte tenu du fait que sa proposition limite la responsabilité financière du gouvernement fédéral sans prévoir de protection analogue pour les provinces, j'aimerais lui demander en dernier lieu s'il espère qu'un trésorier provincial ou un premier ministre sain d'esprit acceptera cette proposition?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE DES MINISTRES DES FINANCES—ON DEMANDE AU MINISTRE DE FAIRE UNE DÉCLARATION RELATIVE À SES DISCUSSIONS AVEC LES MINISTRES PROVINCIAUX—LA DATE DU BUDGET

[Français]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le président, à la lumière de la réponse de l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et compte tenu de la réponse que donnait le très honorable premier ministre la semaine dernière...

[Traduction]

Permettez-moi de poser au ministre des Finances une question qui se rattache aux solutions au problème. Peut-il nous dire s'il est disposé à faire une déclaration indiquant la nature des discussions qu'il a tenues avec les ministres provinciaux des Finances au sujet des aspects financiers et des questions de bien-être, de santé, et autres? Peut-il également nous dire quand il prévoit les traiter sous forme de budget, comme le premier ministre y a directement fait allusion vendredi dernier?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je suis naturellement à la disposition de la Chambre et prêt à répondre à toute question directe que l'honorable député voudra me poser. Quand à la dernière partie de la question, nous aurons l'occasion d'y répondre sous peu.

L'hon. M. Lambert: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre nous ayant donné à entendre vendredi que le ministre des Finances pourrait être un peu plus précis aujourd'hui surtout quant à la date du budget, compte tenu du fait qu'on a dit aux ministres provinciaux des Finances qu'ils devraient attendre, et vu la situation au pays, le ministre des Finances devrait sûrement être honnête avec les Canadiens et pouvoir leur dire que le budget va être déposé tel ou tel jour. Quand le fera-t-on?

M. l'Orateur: A l'ordre. C'est là un argument.

[L'hon. M. Stanfield.]

LA PROPOSITION RELATIVE AU PROGRAMME DE SOINS MÉDICAUX À FRAIS PARTAGÉS—L'ACCORD EN VIGUEUR ET L'ÉTUDE DE LA NOUVELLE FORMULE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de commencer par une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le gouvernement fédéral a-t-il consenti à prolonger le programme actuel de soins médicaux à frais partagés pendant encore au moins un an ou plus, soit d'ici à ce qu'on ait étudié sa nouvelle formule?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, les propositions qui ont été faites sont en train d'être étudiées par les provinces. Nous devons nous réunir dans deux mois, et nous espérons que nous serons alors en mesure de déterminer s'il y a un consensus suffisant entre les provinces pour en arriver à un accord. S'il n'y avait pas accord, évidemment, il faudrait étudier d'autres formules.

[Traduction]

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de signaler que le ministre ne fait pas face à l'urgence de la situation. Sauf erreur, la période de cinq ans expire à la fin de mars, probablement avant la prochaine réunion des ministres compétents. Compte tenu de cela, et du fait qu'ils n'en viendront peut-être pas à une entente d'ici deux mois, qu'il pourra leur falloir plus de temps, le gouvernement compte-t-il prévoir un prolongement pour faire face à ces éventualités?

[Français]

L'hon. M. Lalonde: Monsieur le président, cette question n'a été soulevée par aucune province, n'a fait l'objet d'aucune discussion et n'a semblé être l'objet d'inquiétude particulière d'aucune province.

Encore une fois, nous allons faire tout notre possible pour en arriver à un accord dans le délai désigné.

• (1420)

LE PROGRAMME DE GRANDES ENTREPRISES D'ÉQUIPEMENT—LES AFFECTATIONS AUX PROVINCES ET MUNICIPALITÉS

[Traduction]

M. David Lewis (York-Sud): Je voudrais poser une question au ministre des Finances. Le sujet est différent, monsieur l'Orateur, mais j'espère que vous n'y verrez pas d'inconvénient. En ce qui a trait au programme de grandes entreprises d'équipement annoncé il y a plusieurs mois mais devant être réalisé cet hiver—et s'élever à 65 millions d'après le ministre, bien que selon mes calculs, il n'atteindra que 50 millions, mais qu'importe—le montant imputé a-t-il été retenu par les provinces et les municipalités? Les gouvernements en ont-ils déjà demandé la totalité ou une partie—et s'ils en ont demandé une partie, à combien s'élève-t-elle?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, pour être honnête envers le député et la Chambre, je voudrais obtenir des chiffres précis. J'ajouterais cependant, que plusieurs provinces auront dépensé très prochainement le montant qu'on leur a alloué et qui fait partie des sommes prévues pour cet hiver.